

Formation

GRS - AF1

28 au 31 octobre 2022

Mâcon

Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

Animateurs·trice·s des associations qui souhaitent passer leur Brevet d'Animateur Fédéral. **14 ans minimum au 1er jour du stage. Licencié**

Contenu :

- Permettre la prise en main d'un groupe de jeunes gymnastes débutantes, pour leur faire acquérir les bases gymniques aux agrès,
- sous la responsabilité d'un animateur expérimenté : concevoir et mettre en place une séquence pédagogique (une partie de la séance)
- échauffement et préparation physique, pédagogie aux agrès, préparation gymnique, chorégraphie, terminologie, règlements spécifiques gym, biologie appliquée, jugement

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Centre Omnisports de Mâcon - Voir accès ci-contre**
- Date·s : **du 28 au 31 octobre 2022**
- Horaires – **Accueil : 8 h 30 Début : 9 h 30 – Fin : 17 h 00 le 31/10**

Amener :

Equipement de sport, habits de rechange, nécessaire de toilette, de quoi prendre des notes,.

Repas

Hébergement et repas au Centre Omnisports de Mâcon

Contact le jour du stage :

Marion MILLET : 06 08 52 93 12

Inscription :

- Date limite d'inscription : **03/10/2022**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement : **05/10/2022**
- Coût : **300 €**
- Nombre minimum d'inscriptions : **12**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire avec le nombre de personnes :

GRS-AF1-28/10/2022

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : stages@fscf-bfc.fr

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription. **Le stage terminé, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**



Autres régions

faire une demande par courriel à : jp;arnoud@fscf-bfc.fr

Infos pratiques

Elles seront diffusées aux stagiaires après inscription

